

RCS : GAP Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00073 Numéro SIREN : 910 310 259 Nom ou dénomination : 3D CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000113

Désignation de l'entreprise		3D Construction		
Adresse de l'entreprise		24, chemin des chanterelles	05000 Gap	
SIRET		91031025900015		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		11	Durée de l'exercice précédent *	
Exercice N clos le 31/12/2022				
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions	Net
		1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012	
	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	028	29101 030	3822 25279
	Immobilisations financières * (1)	040	042	
	Total I (5)	044	29101 048	3822 25279
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	250 052	250
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	12526 070	12526
	Autres * (3)	072	8770 074	8770
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	16657 086	16657
	Charges constatées d'avance *	092	094	
	Total II	096	38203 098	38203
Total général (I + II)		110	67305 112	3822 63482
PASSIF		Exercice N		NET
				1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	2400
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées *		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	43442
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	Total I	142	45842	
Provisions pour risques et charges			Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	2734
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	5314 172	14907
	Produits constatés d'avance		174	
			Total III	176 17640
			Total général (I + II + III)	180 63482
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 29101
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DB
DM
JBL

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

3D Construction

Exercice N clos le

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

31/12/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons, Services *	{ 215 217	214 218	118394
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	2
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	118396
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	29380
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	(250)
	Autres charges externes *	(dont crédit-bail - mobilier - immobilier)		242	30658
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf renvoi 380)			252	2547
	Dotations aux amortissements *			254	3822
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	(17)
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	66140
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	52256
Produits financiers (III) 280					
Charges financières (V) 294					
Produits exceptionnels (IV) 290					
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
				306	8814
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	43442
B - RÉSULTAT FISCAL					
Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2				312	43442 314
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324	8814	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cples-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies et octies A)	987	342
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)			641	
	Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)			990	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)			649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col 1 / Déficit col 2	352 52256 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col 1 / Déficit col 2	370 52256 372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DB
DM
GLO
18/1

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction							
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406						
	Autres	410	412	414	416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426						
	Constructions	430	432	434	436						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456						
	Matériel de transport	460	462	29101 464	466	29101					
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476						
	Immobilisations financières	480	482	484	486						
TOTAL		490	492	29101 494	496	29101					
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations de l'exercice		Diminutions d' amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Diminutions d' amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
	Fonds commercial	495	497	498	499						
	Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516						
	Constructions	520	522	524	526						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546						
	Matériel de transport	550	552	3822 554	556	3822					
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566						
TOTAL		570	572	3822 574	576	3822					
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
		2	3	4	5						
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DB
C
20

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3D Construction	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions, reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et en cours	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Immobilisations incorporelles	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	5		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autres immobilisations corporelles	760	765	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
TOTAL	770	775			
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			
Nombre d'opérations sur l'exercice «		982 Ter			
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
N° du centre de gestion agréé		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
Montant de la TVA collectée				388	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				374 8023	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				378 9183	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				399	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				398	
				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DB
BM
GP
20

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE : 2022-12-31 N° SIRET : 91031025900015
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3D Construction
ADRESSE (voie) : 24. chemin des chanterelles
CODE POSTAL : 05000 VILLE : Gap

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	2400

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom patronymique : Delmas Prénom(s) : Matthieu
Nom marital : % de détention : 50.00 Nb de parts ou actions : 1200
Naissance : Date : 1993-06-05 N° Département : 05000 Commune : Gap Pays : FR
Adresse : 37. chemin de Tavanet
05000 Gap

Nom patronymique : Delmas Prénom(s) : Bruno
Nom marital : % de détention : 50.00 Nb de parts ou actions : 1200
Naissance : Date : 1987-07-30 N° Département : 05000 Commune : Gap Pays : FR
Adresse : 24. chemin des Chanterelles
05000 Gap

DB
DM
GO
A

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2022-12-31

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3D Construction

ADRESSE (voie) : 24, chemin des chanterelles

CODE POSTAL : 05000

VILLE : Gap

N° SIRET : 91031025900015

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0
--	---

DB
DH
GO
/

Formulaire à déposer
en double exemplaire

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
I R I R I R

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	10/02/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société
3D Construction
SIRET 91031025900015
Adresse du principal établissement:

Adresse du siège social:
24, chemin des chanterelles
05000 Gap
Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Charpente, couverture
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux normal 9756 Déficit
Bénéfice imposable à 15 % 42500
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15 %
PV à long terme imposables à 19 %
PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies
Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la Nom/Adresse déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la Nom/Adresse société tête de groupe N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé MACOMPTA.FR - www.macompta.fr

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Examen de conformité fiscale (ECF)

prestataire :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

DB
DM
JP
PB

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)			payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions								e		
autres que celles								f		
visées en (a), (b), (c) et								g		
(d) ci-dessus (3)								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées :						
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)			
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %					
								0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

3B
QH
46

3D CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 400 €
Siège social : 24, Chemin des Chanterelles
05000 GAP
RCS GAP

PROCES-VERBAL AGO
du 03 Avril 2023

Les soussignés :

Monsieur Bruno DELMAS, demeurant 24, Chemin des Chanterelles 05000 GAP et Monsieur Matthieu DELMAS, demeurant Demeurant 37, Chemin de Tavanet 05000 GAP, seuls associés de la société **3D CONSTRUCTION** se sont réunis le 03 Avril 2023 au siège social de l'entreprise pour délibérer de l'ordre du jour:

-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre2022 et affectation du résultat bénéficiaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les deux gérants de la société présents à l'assemblée.

Nom	Prénom	Capital	Nombre de parts
Delmas	Bruno	1 200,00 €	1200
Delmas	Matthieu	1 200,00 €	1200

L'assemblée est présidée par Monsieur DELMAS Bruno.

Le président mets à disposition :

- La feuille de présence de l'assemblée
- Bilans et comptes de résultats de la société
- Le texte de résolution proposé à l'assemblée

Première résolution

L'assemblée générale, approuve les comptes 2022, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième résolution

Affectation du résultat :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, soit 43 442.14€, de la manière suivante :

- Réserve légale : 2172,11€
- Report à nouveau : 41270,03€

L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare la séance levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal signé par les gérants.

Fait à GAP Le 03 Avril 2023

Bruno DELMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BD' with a stylized flourish.

Matthieu DELMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MD' with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

3D CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 2 400 €

Siège social : 24, Chemin des Chanterelles
05000 GAP

RCS Gap 910 310 259

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 Décembre 2022

Les soussignés :

Monsieur Bruno DELMAS, demeurant 24, Chemin des Chanterelles 05000 GAP,

Et

Monsieur Matthieu DELMAS, demeurant Demeurant 37, Chemin de Tavanet 05000 GAP,

Seuls associés de la société 3D CONSTRUCTION se sont réunis pour fixer la rémunération des gérants de la société, conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts de la dite société.

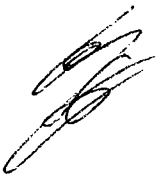
RÉSOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale décide de n'accorder aucune rémunération aux gérants pendant l'année 2023.

Les gérants auront droit en outre au remboursement de leurs frais de représentation et de déplacement, sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Bruno DELMAS



Matthieu DELMAS

